

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 56 Réservistes « employés hors du corps ».

n° 56

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 janvier 1941

Numéro JO

n° 530 du 31/01/1941

Date du numéro

31 janvier 1941

### TEXTE INTÉGRAL

Le soldat de réserve Carreras, du bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte française des Somalis est placé dans la position « d'employé hors du corps » et mis à la disposition de M. le chef du Service des contributions (cadastre). Il percevra en cette qualité une gratification mensuelle de 700 francs.